



*Résumé des décisions du
conseil municipal lors de
la séance ordinaire du
12 décembre 2016*

RÉGLEMENTATION

Les règlements suivants ont été adoptés :

- Travaux d'aménagement de la place des jeunes (717 000 \$).
- Règlement établissant les règles de régie interne des séances du conseil.

CONSEIL

- Résolution proclamant la Ville de Rosemère municipalité alliée contre la violence conjugale.
- Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Rosemère pour l'année 2017:
 - Lundi 9 janvier, 19 h 30
 - Lundi 13 février, 19 h 30
 - Lundi 13 mars, 19 h 30
 - Lundi 10 avril, 19 h 30
 - Lundi 8 mai, 19 h 30
 - Lundi 12 juin, 19 h 30
 - Lundi 10 juillet, 19 h 30
 - Lundi 14 août, 19 h 30
 - Mardi 12 septembre, 19 h 30
 - Lundi 2 octobre, 19 h 30
 - Lundi 13 novembre, 19 h 30

- Lundi 11 décembre, 19 h 30

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- Adoption de la « Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires et de loisirs »;
- Adoption du protocole d'entente avec la Corporation de Développement Culturel et Sportif de Rosemère (CDCSR) et la Ville;
- Contribution financière de la Ville de Rosemère de 40 000\$ à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour le projet de parc-école à l'école McCaig.

SERVICES TECHNIQUES / TRAVAUX PUBLICS / HYGIÈNE DU MILIEU

- La Ville de Rosemère modifie la « Politique relative au remplacement des frênes privés », avec la mise en place d'un programme d'aide financière destiné aux citoyens ayant un grand nombre de frênes à traiter ainsi qu'un programme de distribution de jeunes arbres. Le titre de la politique est modifié pour « Politique relative au remplacement et au traitement des frênes privés ».

Les contrats suivants ont été octroyés :

- Cueillette et disposition des branches pour l'année 2017 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Coupes Forexpert Inc., selon les prix unitaires, pour un montant total approximatif de 189 750,00 \$ taxes en sus.
- Les contrats pour la fourniture de produits chimiques pour le **traitement de l'eau potable** pour l'année 2017, pour un montant total approximatif de 285 689,88 \$, taxes en sus, le tout conformément aux documents d'appels d'offres ainsi qu'aux soumissions.
- Les contrats pour la fourniture de produits chimiques pour le **traitement de l'eau usée** pour l'année 2017 soient accordés pour un montant total approximatif de 258 176,37 \$, taxes en sus.
- Enlèvement et transport des matières recyclables pour l'année 2017 à la compagnie Entreprise Sanitaire F.A. Ltée, pour un montant total approximatif de 151 368,00 \$ taxes en sus.